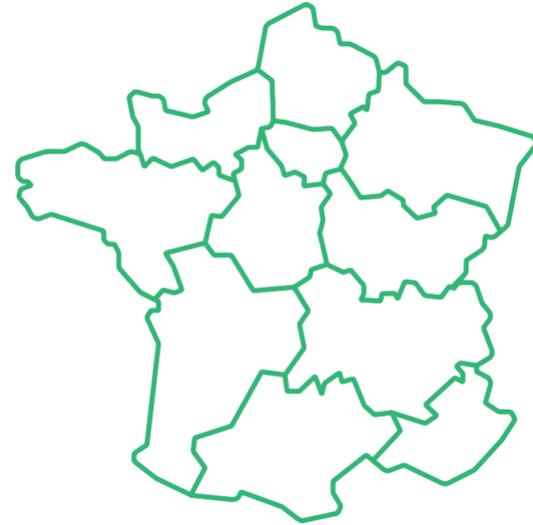


Industriels, accélérez votre transition énergétique grâce au programme PACTE Industrie !

Webinaire

17 octobre 2023





- **2 500 adhérents**
- **11 délégations régionales** : un réseau de professionnels de l'énergie mobilisé au service de ses adhérents (*industriels et collectivités*) pour les informer des actualités du secteur et favoriser les échanges entre acteurs locaux (+ de 100 événements par an).
- **7 domaines d'expertise répartis en 2 pôles** :



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Département **Maîtrise de l'Énergie** qui anime une **Communauté des Référents Energie**
- Club **C2E** (Certificats d'Économies d'Énergie)
- Club **Cogénération**
- 4 programmes CEE nationaux :
OSCAR – FEEBAT (*bâtiment*) –
PACTE INDUSTRIE : PROREFEI – PRO-SME



ENERGIES RENOUVELABLES

- Club **Biogaz**
- Club **Stockage d'Énergies**
- Club **Power-to-gas**
- Club **Pyrogazéification**



- **Energie Plus** : la revue de la maîtrise de l'énergie

L'ATEE en Occitanie

- Un réseau dynamique en lien étroit avec l'écosystème des acteurs de l'énergie en région Occitanie
- 200 adhérents issus de tous secteurs
- Colloques, journées techniques, webinaires, visites industrielles...
- Un bureau à Toulouse, Déléguée ATEE : **Cindy Sender**, c.sender@atee.fr

Un programme 2023 avec plusieurs thématiques

24 janvier : Webinaire Financement de la Transition Energétique et Ecologique en Occitanie

13 avril : Géothermie, une énergie renouvelable méconnue

17 octobre : Webinaire PACTE Industrie

23 novembre : Visite industrielle site LIEBHERR

4 et 5 décembre : Participation au congrès Bâtiment Durable à Montpellier



L'ATEE en PACA

- 120 adhérents issus de tous secteurs
- Bureau de 12 personnes (BE indépendants, DREAL, ADEME, CCI, Capénergies, EDF, GRDF) réparties sur tous les Départements
- Président : Michel ESTEVE estevemichel1@gmail.com
- Délégué Régional : CARLIOZ Xavier (GRDF) xavier.carlioz@grdf.fr

Programme 2023

Comment le digital accélère la transition énergétique (Team Henri Fabre) ? - 28/03

Site éolien offshore flottant - Provence Grand Large - 11/04

La sobriété doit passer l'hivers (Sophia Antipolis) - 06/10

Webinaire PACTE Industrie - 17/10

Autoconsommation collective ou stockage (Aix en Provence) - 16/11

Préprogramme 2024 (à confirmer)

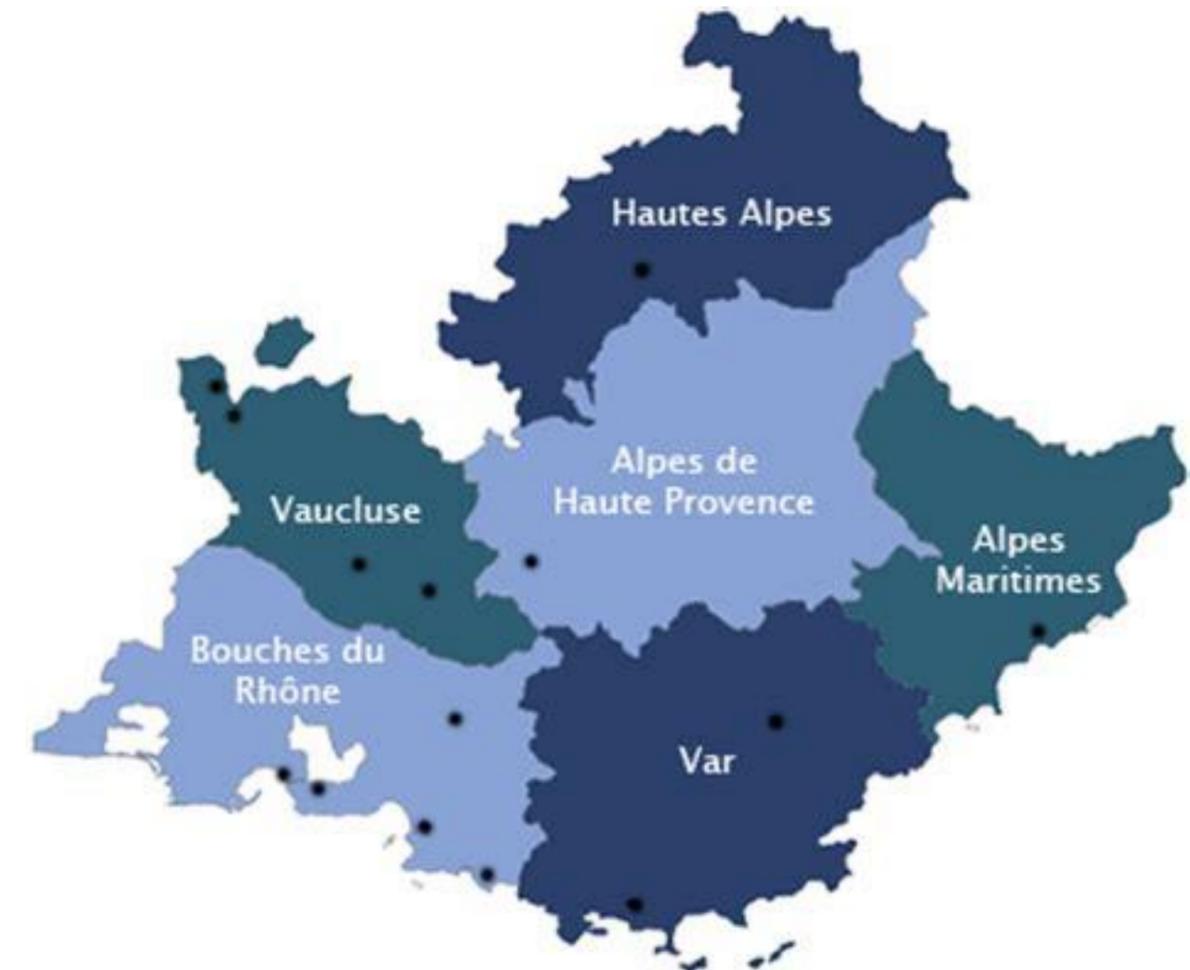
Économie circulaire

CEE

Sobriété énergétique (duplication événement Est PACA et / oui suites)

Pyrogazéification

Décarbonation de l'industrie



Focus sur le programme PROREFEI 2018 - 2023

Focus PROREFEI, La formation dédiée aux salariés en charge de l'énergie

PROREFEI est un programme 2018-2023 CEE permettant la montée en compétences des salariés en charge de l'énergie



- ① LE PARCOURS MULTIMODAL EN 3 ÉTAPES
- ② LES MODULES COMPLÉMENTAIRES
- ③ LA COMMUNAUTÉ DES RÉFÉRENTS ÉNERGIE

PROREFEI, le parcours obligatoire

De la théorie à la pratique en 3 étapes

Parcours proposé dès le 1^{er} trimestre 2024 dans PACTE Industrie



MOOC
Fondamentaux de l'énergie – 6 heures

Stage en présentiel
2 jours
L'inscription au stage permet de bénéficier d'un tuteur pendant le MOOC

Accompagnement individuel en situation de travail
sur plusieurs semaines
Accessible après le stage uniquement



PROREFEI, des modules complémentaires

Les modules complémentaires permettent d'approfondir certains domaines ou d'aborder de nouvelles notions

A destination : des salariés en charge de l'efficacité énergétique ayant réalisés ou non le parcours obligatoire

Durée : soit 1 ou 2 demi-journées

Format : présentiel ou distanciel

Prise en charge selon les conditions suivantes :

- Un parcours obligatoire dans l'entreprise* a été réalisé et pris en charge par le programme
- Dans la limite de 10 demi-journées
- Dans la limite de 3 salariés par entreprise*

(*) : SIREN

Taux de prise en charge **100%** si l'entreprise a un effectif SIREN <300 salariés et **50%** si l'entreprise SIREN a un effectif d'au moins 300 salariés, sous conditions

Thématiques

Plan de mesurage

Comprendre le financement d'une action d'EE

Les achats d'énergie

Energies renouvelables

Développer un argumentaire

Communiquer et sensibiliser

Modules à retrouver en 2024
dans PACTE Industrie

Des sessions sont proposées par les organismes de formation jusqu'au 26 octobre 2023

PROREFEI, La Communauté des Référents énergie



- ◆ Un accès gratuit pour tout parcours multimodal dès le stage de 2 jours effectué et tout l'année civile d'accompagnement
- ◆ Accompagne les Référents énergie de tout niveaux, tout secteurs et tout horizons
- ◆ Les aide à remplir leurs missions le plus efficacement possible



Ce qui unit les membres de la Communauté des Référents énergie, c'est l'intérêt commun partagé pour réduire la consommation d'énergie

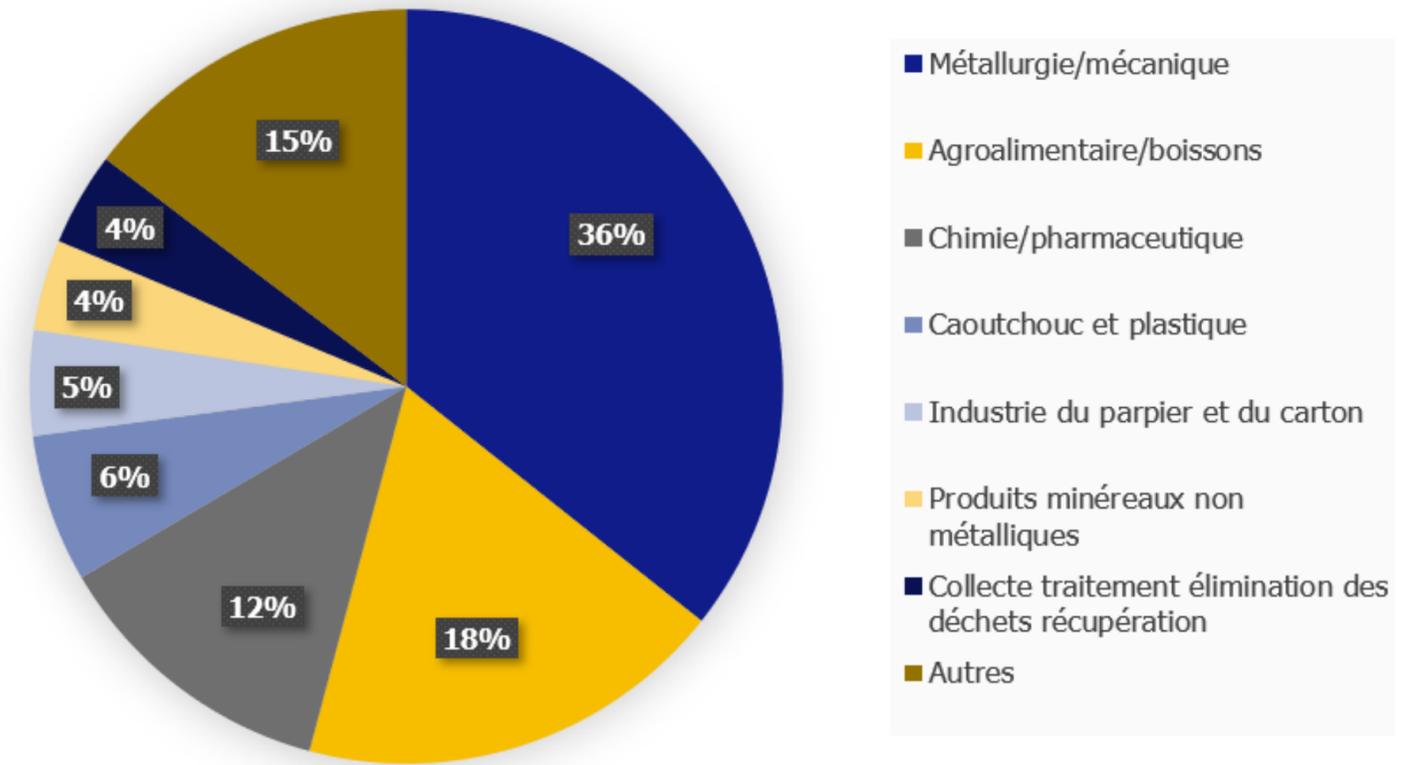


A partir du 1^{er} janvier 2024, l'accès sera gratuit pour tous les stagiaires PROREFEI et les entreprises bénéficiaires de PACTE Industrie.
Pour toute demande d'inscription : https://docs.google.com/forms/d/1mBHEXj2v_nkrr9G1V9_Rv4oflmlNejhXf9BTgADQUuQ/edit

PROREFEI, en quelques chiffres (01/10/2023)



Répartition des stagiaires* par secteur



*base 1797 personnes

88% des stagiaires PROREFEI recommanderaient la formation accompagnement à un collègue

- **Des témoignages à retrouver sur**
 - la chaîne YouTube PROREFEI
« [Optimisons nos énergies avec PROREFEI](#) »
 - le blog des experts sur prorefei.org



Retour d'expérience

Stéphane Lauley

Responsable Production

Gravure d'azur

Retour d'expérience



Retour d'expérience

FORMES IMPRIMANTES ET CYLINDRES DE GAUFRAGE Marché de l'emballage principalement agro-alimentaire



janoschka

Retour d'expérience

Janoschka France

3 sites / 100 salariés

Procédés : électrolyse / usinage / gravure / imprimerie

Electricité : 2,5GWh cumulés sur les 3 sites

1 site pilote puis duplication sur les 2 autres

Retour d'expérience

Plan d'action énergie

Air comprimé : audit (fuites, répartition consommation),
pression de consigne – 1,5MWh

Eau glacée : isolation, pompe – 3 MWh

Machine : ordonnancement, aspiration – 14MWh

Chauffe : arrêt le week-end – 3MWh

Retour d'expérience

Investissements

Eclairage LED

Eau glacée : récupération de chaleur

Déstratificateur

Panneaux photovoltaïques

Retour d'expérience



Focus sur le programme PRO-SME_n 2016 - 2022

PRO-SME_n, l'aide à l'ISO 50001

- . **attribue une prime** aux entreprises qui mettent en place un **Systeme de Management de l'Energie (SME_n)** selon la norme ISO 50001
- . **dispositif animé et géré par l'ATEE**
=> depuis 2016 : 16,7 millions d'euros attribués à 437 entreprises



ENTREPRISES

Boostez votre
efficacité énergétique
avec l'ISO 50001

Demandez et
recevez une prime
de 40 000 €



Quelques exemples d'entreprises certifiées ISO 50001 ayant bénéficié de la prime

• Région PACA

- ADEKA POLYMER ADDITIVES
- EXTRUFLEX
- IPSEN PHARMA
- IMERYS PCC
- GRAVIC
- LABORATOIRES ARKOPHARMA
- ...

• Région Occitanie

- ALUDIUM FRANCE
- DISTILLERIE COOPERATIVE D'ARZENS
- FONTES REFACTORIES
- OCCITANE PLATS CUISINES
- PIERREDEPLAN
- ST MAMET
- ...

PRO-SME_n, l'aide à l'ISO 50001

Maîtriser ses coûts

Réduire sa facture énergétique

Renforcer sa rentabilité et sa compétitivité

Améliorer sa performance

Pourquoi un Système de Management de l'Énergie (SMEn)

Anticiper les exigences réglementaires

Réaliser une veille active

Diminuer son impact environnemental

Mobiliser les salariés autour d'un projet vertueux et valorisant

L'ISO 50001 est la norme du Système de Management de l'Énergie (SMEn)

Norme internationale d'application volontaire pour les entreprises de tous secteurs et de toutes tailles

- Fournit une **démarche structurée, des outils** pour une gestion méthodique de l'énergie et pour améliorer la performance énergétique.
- Norme fondée sur le principe de **l'amélioration continue**, cohérente avec les normes ISO 14001 (management environnement) et ISO 9001 (qualité).
- La démarche repose sur l'engagement de la direction, un référent énergie, un état des lieux et un **plan d'actions adapté aux spécificités de l'entreprise.**
- Le périmètre de certification peut englober un ou plusieurs sites.
- **La certification ISO 50001 permet d'être exempté de l'audit énergétique obligatoire.**

PRO-SMEEn, Actualité réglementaire audit énergétique

Directive efficacité énergétique JO UE du 21.09.2023

Audit énergétique obligatoire tous les 4 ans

AVANT : si >250 salariés OU >50 M€ de CA ET >43 M€ total bilan

DEVIENT : si >10 TJ (2,8 GWh) de consommation énergétique*

=> audit réalisé au plus tard le 17.10.2026 pour les « nouveaux obligés »

Systeme de management de l'énergie obligatoire

si >85 Tj (23,6 GWh) de consommation énergétique*

=> système mis en place au plus tard le 17.10.2027

* Référence : « la consommation annuelle moyenne d'énergie au cours des trois dernières années écoulées ».

Transposition de la Directive en droit français attendue

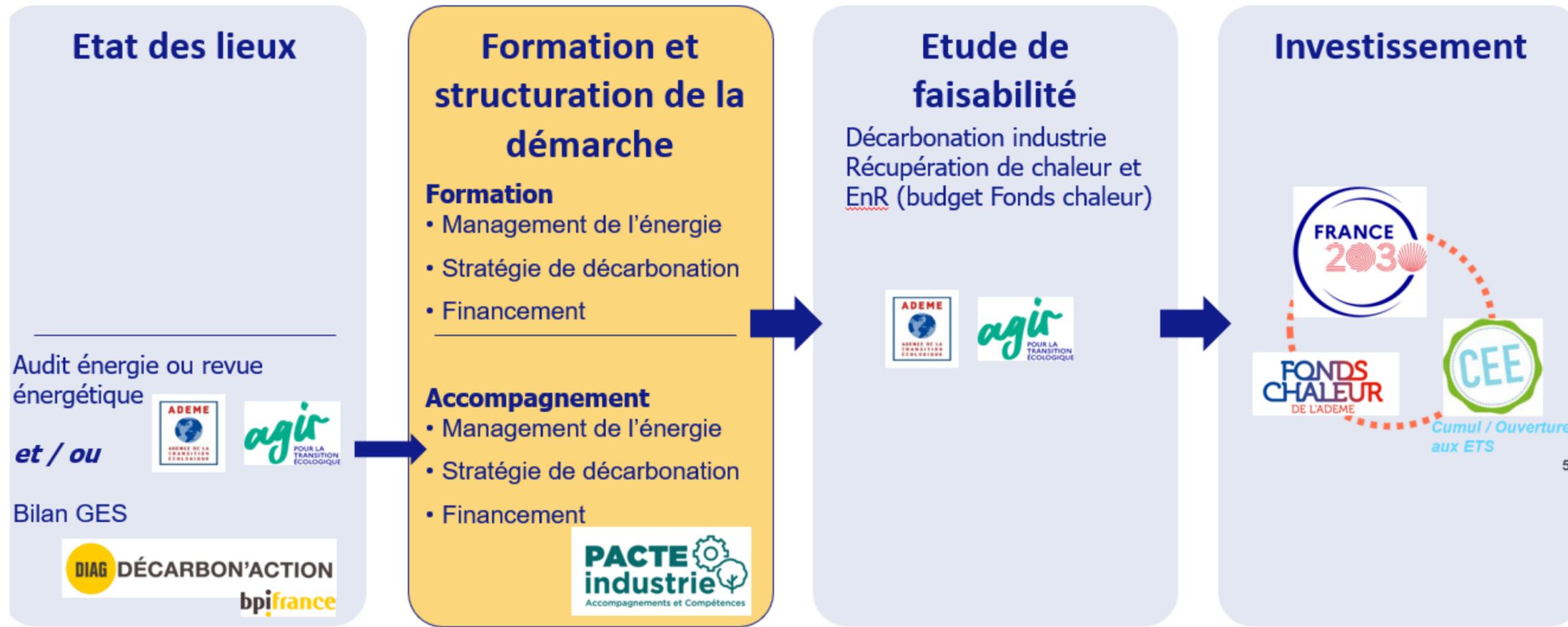
Vous souhaitez mettre en place votre transition énergétique et bénéficier de ces dispositifs ?

PACTE Industrie, le programme pour passer à l'action !

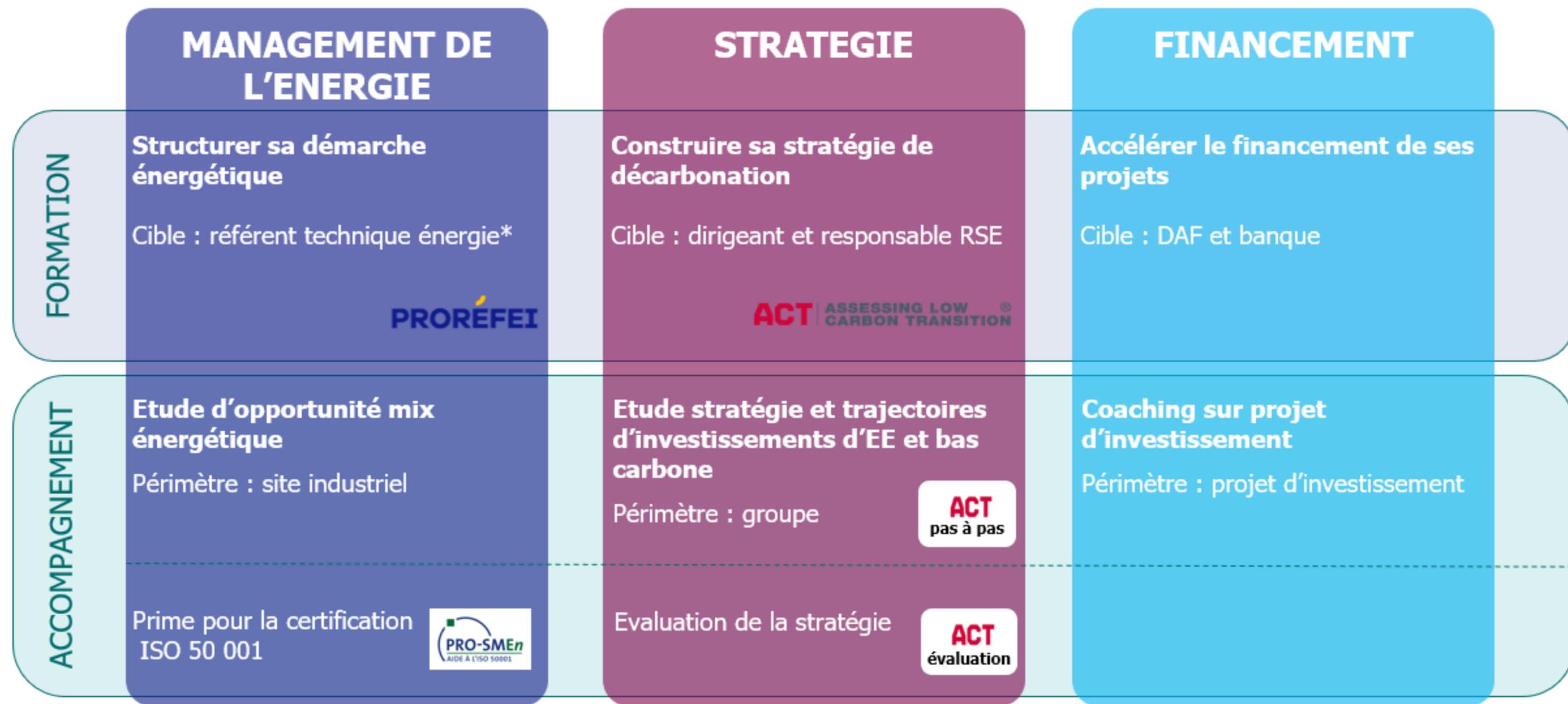
Parcours Accompagnements Compétences pour la Transition énergétique de l'Industrie

- ✓ Porteur-pilote ADEME, porteur associé ATEE
 - ✓ Un budget 2023-2026 de 49 M€ financé par le dispositif CEE
- ✓ Objectifs sur la période 2023-2026 :
 - ✓ Formation de 2 700 acteurs de l'industrie
 - ✓ Accompagnement de plus de 1 700 sites et groupes industriels dans la planification de leur transition énergétique
- ✓ Un impact significatif en termes de sobriété énergétique et économique attendu :
 - Economies d'énergie attendues : 1 à 2 TWh économisés/an
 - soit 70 à 120 M€/an d'économies sur la facture énergétique des industriels

Positionnement de PACTE Industrie dans le parcours décarbonation de l'industrie



Une offre adaptée aux besoins des industriels pour passer à l'action !



* Animés via la Communauté des Référents énergie

Zoom sur les formation

Structurer sa démarche énergétique

✓ Objectifs :

PRORÉFEI

- Concevoir, mettre en place, coordonner des actions de maîtrise de l'énergie
- Impliquer et faire agir l'ensemble des acteurs de l'établissement sur la maîtrise de l'énergie
- Suivre et analyser les résultats obtenus
- Assurer une veille sur les évolutions dans le domaine de la maîtrise de l'énergie

✓ **Public :** référent technique énergie

✓ **Durée :** 1 MOOC + 2 jours + coaching

Développer sa stratégie de décarbonation

✓ Objectifs :

ACT ASSESSING LOW CARBON TRANSITION

- Comprendre la démarche ACT Pas à Pas
- S'approprier la méthode et les outils associés
- Faciliter le dialogue avec le conseiller
- Savoir mobiliser en interne

✓ **Public :** dirigeant et responsable RSE

✓ **Durée :** 1 MOOC + 2 jours

Evaluer l'ambition de sa stratégie d'entreprise

✓ Objectifs :

ACT ASSESSING LOW CARBON TRANSITION

- Comprendre les méthodes ACT évaluation
- Être en capacité de suivre une évaluation ACT

✓ **Public :** dirigeant et responsable RSE

✓ **Durée :** 1 MOOC + 1 jour

Zoom sur les accompagnements

Etude d'opportunité « Mix énergétique »

- ✓ **Objectif** : obtenir une vision exhaustive des solutions de décarbonation du mix énergétique compatibles avec les procédés industriels
- ✓ **Périmètre** : site
- ✓ **5 leviers** :
 - efficacité énergétique
 - récupération de chaleur fatale
 - production de chaleur renouvelable,
 - électrification des procédés
 - production électricité renouvelable et hydrogène

Accompagnement « Stratégie Bas Carbone »

- ✓ **Objectifs** : construire sa stratégie bas carbone et le plan de transition associé
- ✓ **Périmètre** : groupe
- ✓ **Mise en œuvre** : méthode **ACT** pas à pas

Etude complémentaire « Trajectoires d'investissement bas carbone »

- ✓ **Objectifs** : définir des trajectoires d'investissements à horizon 10 ans sur les leviers énergétiques des sites industriels
- ✓ **Périmètre** : groupe
- ✓ **Mise en œuvre** : à partir des études d'opportunité sur qq sites, modélisation de scénarios de décarbonation et planification des investissements

Accompagnement « Coaching de projet d'investissements »

- ✓ **Objectif** : accompagner sur un projet concret d'investissement
- ✓ **Périmètre** : projet
- ✓ **3 leviers** :
 - Modes financement adapté
 - Dérisquage de projets
 - Arguments clés pour le financement de projets

Zoom sur les certifications/labellisations

Prime à la mise en œuvre de la norme ISO 5001

- ✓ **Objectif** : Aide les entreprises à mettre en place un Systèmes de Management de l'Énergie (SMEn) selon la norme ISO 50001 par le versement d'une prime
- ✓ **Périmètre** : site
- ✓ **Mise en œuvre** : prime égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles hors TVA, aide jusqu'à 40 000 euros par entreprise



Evaluation de sa stratégie de décarbonation

- ✓ **Objectifs** : Evaluer l'alignement de sa stratégie climatique au regard des objectifs de l'Accord de Paris et la cohérence des engagements de l'entreprise
- ✓ **Périmètre** : groupe
- ✓ **Mise en œuvre** : méthode ACT évaluation



Zoom sur PRO-SME_n

Combien

- Prime égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles des sites certifiés ISO 50001
- **Prime jusqu'à 40.000 euros**

Cible

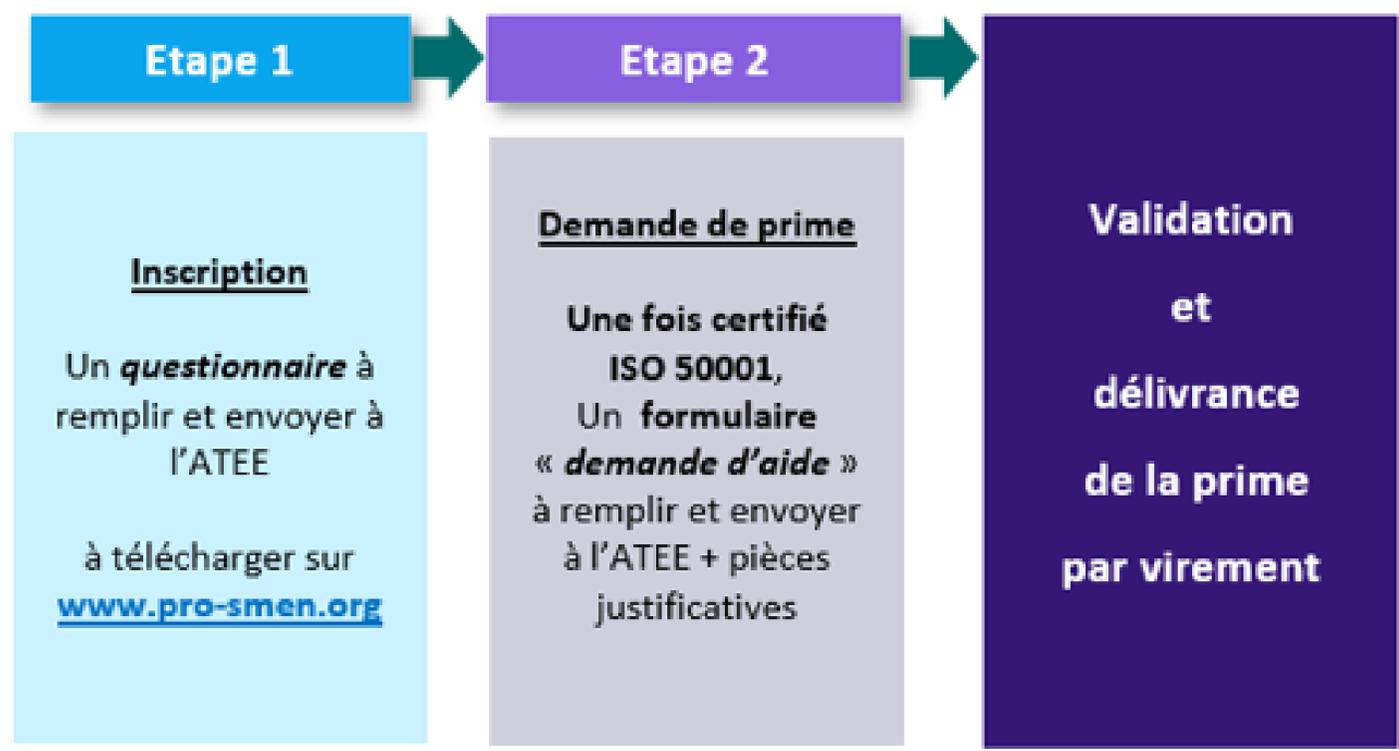
- Entreprises ayant un **code NAF de la liste PACTE Industrielles, traitement des déchets, entreposage**

Comment

- Sur demande
- Sur présentation du certificat ISO 50001 obtenu après le 25.12.2022 et avant mai 2026

Zoom sur PRO-SME_n

Comment bénéficier de la prime ?



Inscription

Un *questionnaire* à remplir et envoyer à l'ATEE

à télécharger sur www.pro-smen.org

Demande de prime

Une fois certifié ISO 50001,
Un *formulaire* « *demande d'aide* » à remplir et envoyer à l'ATEE + pièces justificatives

Validation et délivrance de la prime par virement

Date limite de dépôt **AVANT le 31 décembre 2025**

Date limite de dépôt : **AVANT le 31 mai 2026**

Tout savoir : <https://pro-smen.org>
Contact : pro-smen@atee.fr

Modalités de prise en charge

| Axes | Actions | Assiette éligible (€ HT) | Taux d'aide |
|-------------------------------|---|---|--|
| Formation | PROREFEI | 3700 € | 80% < 250 salariés 40% ≥ 250 salariés |
| | ACT pas à pas | 1000 € | |
| | ACT évaluation | 500 € | |
| | Financement | A déterminer | |
| Accompagnement | Etudes opportunité mix énergétique (site) | 10 000 € | 70% TPE |
| | Stratégies & trajectoires d'investissements bas carbone | 1 volet : 30 000 € 2 volets : 50 000 € | 60% PME |
| | Coaching projet investissement | 5 000 € | 50% ETI et grands groupes |
| Certification / labellisation | ACT évaluation | 5 000 € | 20% de l'assiette Aide plafonnée à 40 000 € |
| | Prime à la certification ISO 50 001 | Dépenses énergétiques annuelles des sites bénéficiaires | |

Où se renseigner et faire des demandes ?

- ✓ PACTE Industrie

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie/pacte-industrie>

- ✓ Formations PACTE Industrie

<https://formations.ademe.fr> – www.prorefei.org

- ✓ Dépôt des demandes d'aides PACTE Industrie

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/pacte-industrie-parcours-accompagnement-competences-transition-energetique-0>

- ✓ Demande prime PRO-SMEn

<https://pro-smen.org>

MERCI



Retrouvez toutes les actualités de l'ATEE sur :
www.atee.fr